

184.

ESSAI
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
SUR
PECY

COMMUNE DU CANTON DE NANGIS
(Seine-et-Marne)

ET EN PARTICULIER SUR

LA SEIGNEURIE DE BEAULIEU

Par l'Abbé F.-A. DENIS.

OUVRAGE ACCOMPAGNÉ DE PLANS ET DE DESSINS D'ARMOIRIES.

 BIBLIOTHÈQUE S. J.
Les Fontaines
60 - CHANTILLY

MEAUX

CHEZ A. LE BLONDEL, LIBRAIRE,
PLACE SAINT-ÉTIENNE.

—
1863

§ 2. — FAMILLE DU DRAC.



D'or, au dragon de sinople couronné et lampassé de gueules.

Barthélemy du Drac, ou du Drach suivant l'orthographe du temps, était originaire de Picardie (1). Il est regardé comme la souche de sa maison et comme le premier auteur de sa fortune. Il prenait le titre de chevalier et de chambellan du roi, alors Charles V. Il fut investi de la charge de trésorier des guerres. Ses comptes, conservés encore de nos jours, ont servi à établir la date du premier usage que l'on ait fait en France de la poudre et du canon (1338 ou 1339) (2). C'était au siège de Puy-Guillem en Périgord. En 1340, il remplissait la même fonction à *l'ost de Bovines*. « Frère Barthélemy du Drac, » porte une ordonnance royale donnée au bois de Vincennes le 13 août 1342, « fera à Mâcon, dimanche, la paye et le prest aux gend'ar-

(1) Blanchard, *les Présidents au mortier du parlement de Paris*, p. 39.

(2) Ducange, *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, V° *Bombarda*.

« mes (1). » Il exerçait encore cette charge en 1350. Plusieurs de ses comptes ont été produits pour justifier la noblesse de certaines familles, comme on peut le voir en plusieurs passages de l'*Histoire généalogique des grands officiers de la couronne*, par le père Anselme. Barthélemy du Drac mourut en 1365 et fut enterré à Paris dans l'église du Saint-Sépulcre. L'inscription de son tombeau était ainsi conçue :

« Cy gist noble homme Barthélemy du Drac, trésorier des
« guerres du roy, qui trespassa l'an de grâce MCCCLXV,
« le XII^e jour de may (2). »

Deux enfants de Barthélemy du Drac sont connus : Jean et Charlotte. Celle-ci fut alliée à Charles, seigneur de Ris et premier président au parlement de Normandie (3).

Jean I, du Drac, qualifié par Blanchard de gentilhomme picard, était seigneur châtelain de la Baillie-lès-Amiens et de Champagne-sur-Oise. Il épousa Jacqueline, ou Jacqueline, vicomtesse d'Ay en Champagne. Il entra dans la magistrature et fut reçu conseiller au Parlement avant l'année 1391. Le 9 juillet de cette même année, le roi Charles VI lui confiait une mission importante (4). Jean était nommé l'un des trois réformateurs généraux pour connaître

(1) Le p. Anselme, *Dictionnaire des grands officiers de la couronne* éd. de 1712, p. 984. E.

(2) *Tombeaux et épitaphes des personnes illustres*, manuscrit français de la bibliothèque impériale, n° 4614, t. II, p. 733.

(3) Blanchard, *les Présidents au mortier du parlement de Paris*, généalogie des du Drac, p. 38 et suiv. Cette généalogie est assez exacte, nous la suivrons généralement.

(4) *Ordonnances des rois de France*, t. VII, p. 441.

de tous les délits et malversations qui avaient pu être commis dans le Dauphiné. De nouvelles lettres royales, en date du 8 décembre suivant (1), le chargeaient, avec un autre réformateur général de cette province, d'y faire payer les droits d'amortissement et de francs-fiefs. Quatre années plus tard (2), il reçut le pouvoir, ainsi qu'un autre commissaire, d'assembler les trois états de cette province et de leur demander une aide pour subvenir aux frais du mariage de la princesse royale Isabelle avec le roi d'Angleterre. Une autre commission lui fut donnée (3) pour la province du Languedoc (7 janvier 1400). Il y était nommé *général conseiller sur le fait de la justice des aides, ayant pour toutes choses par chacun an quatre cents francs de gage sans aucuns dons*. Le zèle de Jean du Drac à s'acquitter de ces diverses fonctions lui gagna de plus en plus la confiance du gouvernement. Dans des lettres de Charles VI, en date du 24 mars 1402 (4), il est qualifié de général sur le fait de la justice des finances et des aides du royaume, avec pouvoir de faire le procès civil à tous ceux qui avaient fait des contrats usuraires. Le 11 mai 1403, il prêtait serment de fidélité au roi, à la chambre des comptes, en qualité de conseiller à la cour des aides (5). Nous le voyons dans la suite président des requêtes du palais ; et comme il arriva qu'à l'ouverture du parlement aucun des cinq présidents titulaires ne se trouvait présent, le roi, par lettres spéciales, le commit pour en

(1) *Ordonnances des rois de France*, t. VII, p. 442.

(2) *Idem.*, t. VIII, p. 68.

(3) *Idem.*, t. VIII, p. 412.

(4) *Idem.*, t. VIII, p. 574.

(5) D. Félibien, *Hist. de la ville de Paris*, preuves, t. I, p. 522.

exercer la charge (1) (13 novembre 1407). C'était là comme une garantie de son élection prochaine à cette haute dignité judiciaire, et, de fait, il fut nommé président deux ans après, et reçu en cette qualité le 11 avril 1410 (2). La capitale était alors livrée à de violentes agitations. Les bourgeois de Paris se plaignirent, en 1412, d'avoir été injustement dépouillés par le parti des Armagnacs. Le conseil du roi ayant établi des commissaires pour juger ces réclamations, Jean du Drac fut désigné pour être président de la commission (3). Ce fut le dernier acte où son nom se trouve mentionné. Il mourut peu de temps après et fut enterré auprès de sa femme dans l'église de Saint-Merry, à Paris. Voici leur épitaphe :

« Cy gisent messire Jean du Drac, seigneur chastelain de
« la Baillie-lès-Amiens et de Champagne-sur-Oise, conseiller du Roy et président en son parlement, qui décéda le
IV janvier MCCCCXIII, et Madame Jacqueline, vicomtesse
d'Ay, son épouse, qui décéda le VIII juin MCCCCIV (4). »

Jean du Drac laissa quatre enfants : trois fils et une fille. Philippe (5), l'aîné hérita du vicomté d'Ay (6). Il était en même temps seigneur de Mareuil-sur-Marne, fief situé tout près d'Ay. Philippe fut marié deux fois : en premières noces, avec Marguerite de Villebéon, fille de Pierre de Ville-

(1) Blanchard, *les Présidents au mortier*, p. 38.

(2) *Idem.*

(3) *Chronique des religieux de Saint-Denis*, t. IV, p. 605.

(4) Blanchard, *les Présidents au mortier*, p. 40.

(5) L'abbé Lebœuf lui donne le nom de Guillaume : mais c'est à tort. *Hist. du diocèse de Paris*, t. IV, p. 440 et 441 ; t. XV, p. 115.

(6) Blanchard, *les Présidents au mortier*, p. 39.

béon et de Marie Braque, qui obtint en partage, après la mort de ses parents, le fief de Beaubourg et celui de Clotomont (Croissy-Beaubourg, canton de Lagny) (1). Sa seconde femme fut Marguerite Paillard, proche parente de Philibert Paillard, président au parlement de Paris et sœur de Jean Paillard, conseiller-clerc, chanoine de Paris et archidiacre d'Auxerre. Après la mort de son frère, elle devint héritière du fief de Pissecop (Collégien, canton de Lagny) (2) qui avait appartenu à celui-ci. C'était en 1458. Elle était alors veuve.

Le second, Jean II, du Drac est plus connu. Il entra dans l'état ecclésiastique et devint conseiller-clerc au parlement. Il était seigneur de Claye (3). Il jouissait à la fois de plusieurs bénéfices. Le nombre des ecclésiastiques était alors très-restreint et les bénéfices de peu de valeur. C'était une conséquence de l'invasion si longue et si désastreuse des Anglo-Bourguignons. Le 19 décembre 1446, il fut reçu chanoine de la cathédrale de Meaux. Dix ans après, le chapitre, d'une voix unanime, le nomma doyen. C'était la première dignité capitulaire ; on le dispensa de la résidence parce qu'il était toujours au service du roi et qu'il exerçait la charge de conseiller-général à la cour des Aides, à Paris (4). Deux ans après, Jean du Drac fut élu évêque de Meaux. Le pape en lui donnant ses bulles lui permit de garder tant qu'il le jugerait à propos ses canonicats de Notre-Dame de Paris, de Notre-Dame d'Amiens et la cure

(1) Lebœuf, *Hist. du diocèse de Paris*. t. XIV, p. 440.

(2) *Idem*, t. XV, p. 115.

(3) D. Duplessis. *Hist. de l'église de Meaux*, t. 1, p. 294.

(4) L'abbé Thomé, *Lettre sur la liste des doyens de Meaux* p. 12.

de Saint-Remi de Dieppe a raison des frais de sa consécration (1). En 1460, il assistait au concile provincial de Sens. L'année suivante, il fut élu conservateur des privilèges de l'université de Paris. Durant son épiscopat nous le voyons s'occuper particulièrement de sa cathédrale. Il l'orna de peintures à fresques et il fit élever très-haut la tour que l'on admire encore aujourd'hui (2). Deux dragons grimpants sculptés sur l'un des piliers de la nef attestent la part active que Jean du Drac prit aux travaux de son église : dans la chapelle du séminaire, ancien hôpital Jean-Rose, des dragons figurent également aux consoles sur lesquels s'appuient les nervures de la voûte. Il mourut le 27 mai 1473, et fut enterré dans la cathédrale, chapelle de Notre-Dame du Chevet, où il fonda une messe hebdomadaire.

Girard ou Gérard du Drac prenait le titre de seigneur de Claye. Cette seigneurie devait être partagée entre lui et l'évêque son frère ; car celui-ci possédait un château au même lieu. L'abbé Lebœuf donne aussi à Girard la qualité de vicomte d'Ay et de seigneur de Beaubourg et de Clotomont, en l'année 1468 (3). C'était sans doute durant la minorité de Jean, son neveu. Girard épousa Jeanne d'Orgemont (4), fille de Philippe d'Orgemont, seigneur de Mérisur-Oise. Elle était veuve de Henri Roussel, seigneur de Chaillau et des Dormans, et avocat en parlement. Nous

(1) L'abbé Thomé. *Lettre sur la liste des doyens de Meaux*, p. 12.

(2) Alfred de Longperrier, *Les évêques de Meaux, notice héraldique, généalogique, etc.*, p. 21.

(3) Lebœuf, *Hist. du diocèse de Paris*, t. XIV, p. 441.

(4) Le p. Anselme, *Hist. des grands officiers de la couronne*, édit. 1712, p. 389, A.

voyons Girard exercer la charge de lieutenant-général du bailli de Meaux en 1466, et même dès 1444, suivant une histoire manuscrite des antiquités de Meaux (1). Il fut député aux États généraux de Tours en l'année 1468. Jacques du Drac, son fils, et après lui, seigneur de Claye, devint conseiller au parlement. Il épousa Charlotte, fille de Pierre Poignant, maître des requêtes. Deux enfants naquirent de cette union : un fils, qui devint chanoine de la cathédrale de Meaux et une fille, Marguerite, dame de Claye, qui contracta mariage avec Louis Anjorant, sieur de Lattingi.

Girard du Drac était regardé comme la tige des seigneurs du Mées et de Clairbaudières en Poitou. L'année 1624, Pierre du Drac, qui jouissait alors de ces deux fiefs, produisit ses titres de famille devant l'intendant de la justice et le trésorier général des finances de cette province, et il justifia sa descendance directe de Barthélemi du Drac par Girard troisième fils de Jean, président au parlement (2). Silvain du Drac, nommé sur le testament d'Adrien V, en 1661, et qui devint seigneur de la Grandmaison de Pecy, devait descendre de Pierre du Drac (3).

Jeanne du Drac eut pour mari Philippe de Morvilliers, seigneur de Clari et de Charenton, l'un des partisans le plus dévoués du duc de Bourgogne, Jean-sans-Peur. Philippe était conseiller au Châtelet, quand ce prince le mit à la tête du nouveau parlement qu'il avait établi à Amiens en

(1) Rochard, *Antiquités de la ville de Meaux*, t. II, liste des lieutenants-généraux de Meaux.

(2) *Archives de Beaulieu*, note relative aux titres de noblesse de Pierre du Drac.

(3) Voir plus haut les seigneurs de la Grandmaison de Pecy.

l'année 1414. Peu d'années après, la faction Bourguignonne dominant dans la capitale, Philippe fut créé premier président à Paris, et le 30 avril 1419 il reçut en cette qualité le traité de paix conclu entre les rois de France et d'Angleterre. En 1436, Paris ayant été remis sous l'obéissance de Charles VII, Philippe se retira à Lille où il mourut vers 1437. Son corps fut rapporté à Paris ; on l'inhuma dans l'église de Saint-Martin-des-Champs, auprès de sa femme. Jeanne du Drac était morte, peu avancée en âge, le 14 décembre 1436. Suivant leur épitaphe, les deux époux avaient fondé à perpétuité dans cette église une messe quotidienne et deux obits solennels chaque année (1). Ils laissèrent quatre enfants, entr'autres, Pierre de Morvilliers, seigneur de Clari, de Cramoyau (Moissy-Cramayel) et de Charenton, qui devint chancelier de France (2).

JEAN III, du Drac est donné par l'abbé Lebœuf (3), comme frère de Girard : il fut au contraire son neveu, suivant la généalogie dressée par Blanchard et par conséquent fils de Philippe, auquel il succéda dans les titres de vicomte d'Ay, de seigneur de Mareuil-sur-Marne, de Beaubourg et de Champagne-sur-Oise. C'est le premier de la famille qui paraît investi de la seigneurie de Beaulieu. Comment ce fief entra-t-il dans la maison des du Drac ? Le défaut de documents nous empêche de résoudre cette question historique.

(1) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. IV, p. 28.

(2) Moreri, *Diction. univers.*, et Michaud, *Biogr. univ.* art. Philippe de Morvilliers.

(3) Lebœuf, *Hist. du diocèse de Paris*, t. XIV, p. 441.

On a pu remarquer que Girard du Drac oncle de Jean avait pour femme Jeanne d'Orgemont, arrière-petite nièce de l'évêque de Paris, Pierre d'Orgemont, qui donna au chapitre de sa cathédrale les fiefs qu'il possédait à Pecy et à Vaudoy.

Jean du Drac obtint deux fois la charge de prévôt des marchands à Paris (1). Il était encore conseiller de cette ville vers l'an 1500. Sa femme était Adenette Thiboust, fille de Robert Thiboust, président au parlement. Les deux époux furent inhumés dans l'église de Saint-Gervais, à Paris, chapelle de Notre-Dame. On trouvera plus loin leur épitaphe.

Quatre enfants naquirent de ce mariage :

· Adrien I du Drac qui continua la postérité ;

Jean IV qui entra dans l'état ecclésiastique ;

Jeanne alliée, avant l'an 1501, à Jean de Longuejume, avocat au parlement et seigneur du fief Brayer, à Grigny près Corbeil. En l'année 1501, ce gentilhomme faisait hommage au nom de la femme du fief du Breuil et de celui de Champagne-sur-Oise ;

Anne du Drac qui épousa par contrat du 31 décembre 1470, Jean de Marle, seigneur de Versigny (Oise). C'est par elle que les fiefs de Beaubourg et de Clotomont passèrent à la famille de Marle (2).

ADRIEN I, vicomte d'Ay, seigneur de Mareuil-sur-Marne, de Saint-Palais, de la Baillie-lès-Amiens, et de Beaulieu, épousa Nicole Arbaleste, fille de Guy I^{er} Arbaleste, seigneur

(1) Blanchard, *les Présidents au mortier*, p. 39.

(2) Lebœuf, *Hist. du diocèse de Paris*. t. XIV, p. 441.

de Laborde-le-Vicomte, (1) près Blandy-lès-Tours et de la Rivière de Corps (Aube), conseiller au parlement et président aux enquêtes et de Charlotte de Marle. Lieutenant-général du bailli de Meaux de 1504 à 1515, (2) il prit part à la rédaction des coutumes du bailliage faite en cette ville en 1509. Il figurait en cette circonstance à la tête de toute la noblesse du pays (3).

Adrien du Drac était décédé avant l'année 1532.

Il laissa 4 enfants, savoir :

Adrien II, auquel revinrent les titres seigneuriaux de son père;

Barthélemy, qui mourut sans enfants;

Des deux filles, l'une, Louise, épousa Nicolas de Hacqueville, et l'autre, Marie, le sieur de Livré.

JEAN IV, du Drac partagea avec son frère Adrien I^{er}, et aussi avec son neveu Adrien II, la seigneurie de Beaulieu. Entré de bonne heure dans l'état ecclésiastique, il était chanoine de la cathédrale de Meaux, et de celle de Chartres en 1505 (4). Plus tard il obtint la dignité d'archidiacre de Vendôme dans cette dernière église. Chanoine également de Notre-Dame de Paris, il devint doyen du chapitre le 15 septembre 1522 (5). L'année 1543, Philibert-Barbou de la Bourdaisière, depuis évêque d'Auxerre et cardinal,

(1) Taillandier, *Notice historique sur le château de Laborde-le-Vicomte*, p. 12.

(2) D. Duplessis, *Hist. de l'Église de Meaux*, t. I, note XLII.

(3) *Coutume de Meaux*, procès-verbal de sa rédaction.

(4) *Archives de Beaulieu*. I. Registre des acquisitions de J. du Drac, p. 1.

(5) *Gallia christiana nova*, t. VII, col. 216,

ayant renoncé à la dignité de trésorier de la Sainte-Chapelle du palais, Jean du Drac fut désigné pour le remplacer (1). La trésorerie de la Sainte-Chapelle était le bénéfice le plus important dont put jouir un clerc séculier dans la capitale : après le titre épiscopal de Paris, c'était la première prélature. Jean du Drac quitta donc le doyenné de Notre-Dame, et devint trésorier de la Sainte-Chapelle. Cependant il gardait encore un bénéfice curial dans le diocèse de Paris, celui de la paroisse de Wissous. On voit dans les anciens registres de l'évêché de Paris qu'il proposa, en 1547, de se démettre de cette cure, pour que le revenu fut employé à l'entretien de six enfants de chœur à Notre-Dame (2). Jean du Drac était en même temps conseiller au Parlement de Paris.

Sa mort arriva sans doute l'année 1555, c'est l'époque où il fut remplacé dans la trésorerie de la Sainte-Chapelle. Son nom est marqué au nécrologe de Notre-Dame sous la date du 30 janvier (3). Cette mention doit rappeler quelques donations faites au chapitre. Jean du Drac paraît avec le titre de seigneur de Beaulieu, dès l'année 1505 (4).

Ce domaine prit alors une grande importance. Par suite de nombreuses acquisitions, Jean du Drac lui donna plus d'étendue qu'il n'en avait peut-être jamais obtenu. La prépondérance de Beaulieu sur la plupart des autres fiefs voisins fut établie dès le commencement du XVI^e siècle.

Cependant le trésorier de la Sainte-Chapelle ne fit toutes

(1) *Gallia christiana nova*, tom. VII, col. 246.

(2) Lebœuf, *Hist. du diocèse de Paris*, t. X, p. 83.

(3) *Gallia christiana nova*, loc. cit.

(4) *Archives de Beaulieu*. État des acquisitions de Jean du Drac.

ces acquisitions qu'au nom et avec les deniers de son neveu Adrien II. C'est ce qu'il déclare formellement dans un acte authentique (1). Il ne voulait point que l'on put penser que les revenus ecclésiastiques dont il jouissait avaient servi à l'aggrandissement de sa famille. Pour assurer à son neveu la propriété de ses biens, il lui fit une donation par acte entre-vifs, dès le mois d'octobre 1532. Il s'en réservait néanmoins l'usufruit. Cette donation fut encore renouvelée le 12 mai 1539. Jean du Drac eut à soutenir quelques procès avec les chanoines du Vivier seigneurs de Mireveaux, en particulier au sujet du bois de Pecy (2) (1512-1520).